

B. 10. 1.
- Burundi
- crisis Oct. 93
reacte requing

COMMUNIQUE DU 21 OCTOBRE 1993 DIFFUSE A LA RADIO

COMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DE SALUT PUBLIC

Ce jeudi, de nuit toutes les unités de l'armée et de la gendarmerie se sont soulevées contre le pouvoir en place .
A la suite de cette situation une crise grave s'est installée.

Dans le souci de préserver la paix, la sécurité et l'ordre public il a été mis en place un C.N.S.P, celui-ci composé comme suit:

- les représentants de tous les partis politiques,
- les présidents de ligues des droits de l'homme,
- les représentants de la Société Civile,
- les représentants des forces de sécurité,

A l'issue de sa première séance tenue dans l'après-midi de ce jour, Monsieur François NGEZE a été désigné Président de ce Conseil.

En outre le Conseil a pris les décisions suivantes :

- 1°) Il est installé un couvre feu sur toute l'étendue du territoire de 18 H à 6 H du matin.
- 2°) Les frontières entre BURUNDI et les pays voisins sont fermées.
- 3°) Le port et l'aéroport international de BUJUMBURA sont fermés à tout trafic.
- 4°) La circulation de la population d'une commune à l'autre est strictement interdite.
- 5°) La constitution de groupement de plus de trois personnes est strictement interdite.

6°) Les commandants de district sont chargés de prendre en main l'administration des Provinces et d'assurer la sécurité, la paix et l'ordre public.

7°) En ces moments difficiles le Conseil fait appel au sens patriotique de chaque citoyen pour que cette crise soit surmontée dans l'intérêt supérieur de tous les Burundais.

8°) Le Conseil exhorte toute la population à garder le calme et sauvegarder, chacun en ce qui le concerne, la paix et la tranquillité.

9) Le Conseil a pris des dispositions fermes pour que quiconque contreviendra à ces mesures soit sévèrement sanctionné.

10) Le Conseil a pris des dispositions nécessaires pour assurer la protection des étrangers dans leur personne et leurs biens.

11) Le Conseil fait appel aux pays voisins et à tous les partenaires du BURUNDI pour qu'ils aident notre pays à surmonter cette grave crise.

12) Le Conseil s'engage à gérer la crise avec le concours de toutes les forces et bonnes volontés soucieuses d'assurer le devenir de la nation Burundaise en son unité et son intégrité.